



ASSEMBLÉE NATIONALE

DEUXIÈME SESSION

TRENTE-CINQUIÈME LÉGISLATURE

Procès-verbal

de l'Assemblée

Le vendredi 7 juin 1996 — N° 33

**Président de l'Assemblée nationale :
M. Jean-Pierre Charbonneau**

QUÉBEC

7 juin 1996

7 juin 1996

Le vendredi 7 juin 1996

N° 33

La séance est ouverte à 10 h 05.

Moment de recueillement

AFFAIRES COURANTES

Dépôts de documents

Mme Beaudoin, ministre de la Culture et des Communications, dépose:

Le rapport annuel de la Commission de reconnaissance des associations d'artistes, pour l'exercice financier terminé le 31 mars 1996.

(Dépôt n° 157-960607)

Dépôts de rapports de commissions

M. Bertrand (Charlevoix) dépose:

Le rapport de la Commission des affaires sociales qui, le 6 juin 1996, a étudié en détail le projet de loi:

n° 10 Loi modifiant la Loi sur le régime de rentes du Québec – Rapporté avec des amendements.

(Dépôt n° 158-960607)

7 juin 1996

Mme Bélanger (Mégantic-Compton) dépose:

Le rapport de la Commission de l'aménagement et des équipements qui, le 6 juin 1996, a étudié en détail le projet de loi:

n° 17 Loi abrogeant la Loi concernant les environs du parc du Mont Sainte-Anne — Rapporté avec un amendement.

(Dépôt n° 159-960607)

Dépôts de pétitions

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 63 du Règlement, M. Gautrin (Verdun) dépose:

L'extrait d'une pétition, signée par 48 diplômés universitaires, concernant l'extension du programme de certificat en enseignement.

(Dépôt n° 160-960607)

Questions et réponses orales

Il est procédé à la période de questions orales des députés.

À la demande de M. le Président, M. Copeman (Notre-Dame-de-Grâce) retire certains propos non parlementaires.

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 59 du Règlement, M. Copeman (Notre-Dame-de-Grâce) dépose:

Copie d'une lettre, en date du 6 juin 1996, adressée à M. Paul Bégin, ministre de la Justice, par Mme Lucie Lemieux-Brassard, présidente de la Confédération des organismes de personnes handicapées du Québec, concernant le projet de loi n° 20, Loi modifiant la Loi sur l'aide juridique.

7 juin 1996

(Dépôt n° 161-960607)

7 juin 1996

Votes reportés

L'Assemblée procède au vote reporté, à la séance du 6 juin 1996, sur la motion de M. Rochon, ministre de la Santé et des Services sociaux, proposant l'adoption du principe du projet de loi n° 116, Loi modifiant de nouveau la Loi sur les services de santé et les services sociaux.

La motion est adoptée par le vote suivant:

(Vote n° 36 en annexe)

Pour: **55** Contre: **32** Abstention : **0**

En conséquence, le principe du projet de loi n° 116 est adopté.

Sur la motion de M. Bélanger, leader du gouvernement, le projet de loi n° 116 est renvoyé pour étude détaillée à la Commission des affaires sociales.

Motions sans préavis

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 244 du Règlement, M. Bélanger, leader du gouvernement, propose:

QUE la Commission du budget et de l'administration tienne des consultations particulières dans le cadre de l'étude du projet de loi n° 32, Loi modifiant la Loi sur le ministère du Revenu, le lundi 10 juin 1996 et, si nécessaire, le mardi 11 juin 1996 et, à cette fin, entende les organismes suivants:

- Vérificateur général du Québec
- Commission d'accès à l'information du Québec
- Association de planification fiscale et financière (APFF)
- Protecteur du citoyen
- Association des coopérative d'économie familiale
- Fédération nationale des associations de consommateurs du Québec
- Régie des rentes
- Régie de l'assurance maladie du Québec
- Barreau du Québec
- M. Pierrot Péladeau du Groupe Projesta inc.

QUE la durée maximale de l'exposé de chaque organisme soit de vingt minutes et l'échange avec les membres de la commission soit d'une durée maximale de

7 juin 1996

quarante minutes, partagées également entre les membres du groupe parlementaire formant le gouvernement et les députés formant l'opposition;

QUE le ministre délégué au Revenu soit membre de ladite commission pour la durée du mandat.

Du consentement de l'Assemblée, en application de l'article 84 du Règlement, la motion est adoptée.

—————

M. Cusano (Viau) présente une motion concernant le projet de loi n° 190, Loi modifiant la Loi sur le ministère de la Santé et des Services sociaux; cette motion ne peut être débattue faute de consentement.

Avis touchant les travaux des commissions

M. Bélanger, leader du gouvernement, convoque:

- la Commission de l'économie et du travail, afin d'étudier en détail le projet de loi n° 21, Loi modifiant la Loi sur la Société de récupération, d'exploitation et de développement forestiers du Québec;
- la Commission du budget et de l'administration, afin d'étudier en détail les projets de loi suivants, dans l'ordre indiqué: le projet de loi n° 19, Loi modifiant la Loi sur l'administration financière concernant les produits d'épargne du Québec, et le projet de loi n° 36, Loi modifiant la Loi sur l'administration financière et d'autres dispositions législatives;
- la Commission de la culture, afin d'étudier en détail le projet de loi n° 18, Loi sur le ministère des Relations avec les citoyens et de l'Immigration et modifiant d'autres dispositions législatives;
- la Commission de l'aménagement et des équipements, afin d'étudier en détail le projet de loi n° 22, Loi modifiant la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme;
- la Commission des institutions, afin de poursuivre son étude détaillée du projet de loi n° 20, Loi modifiant la Loi sur l'aide juridique;
- la Commission des affaires sociales, afin d'étudier en détail le projet de loi n° 116, Loi modifiant

7 juin 1996

de nouveau la Loi sur les services de santé et les services sociaux.

AFFAIRES DU JOUR

M. Bélanger, leader du gouvernement, propose l'ajournement de l'Assemblée.

La motion est adoptée à la majorité des voix et, par conséquent, à 11 h 10, l'Assemblée s'ajourne au lundi 10 juin 1996, à 10 heures.

Le Président

JEAN-PIERRE CHARBONNEAU

7 juin 1996

ANNEXE

VOTES PAR APPEL NOMINAL

Sur la motion de M. Rochon, ministre de la Santé et des Services sociaux, proposant l'adoption du principe du projet de loi n° 116, Loi modifiant de nouveau la Loi sur les services de santé et les services sociaux:

(Vote n° 36)

POUR - 55

Barbeau	Caron	Landry	Rivard
Baril	Carrier-Perreault	(<i>Bonaventure</i>)	Robert
(<i>Arthabaska</i>)	Charest	Landry	Rochon
Baril	Chevrette	(<i>Verchères</i>)	Simard
(<i>Berthier</i>)	Cliche	Laprise	(<i>Richelieu</i>)
Beaudoin	Désilets	Leduc	Trudel
Beaulne	Dion	Léonard	Vermette
Beaumier	Dionne-Marsolais	Létourneau	
Bélanger	Doyer	Malavoy	
(<i>Anjou</i>)	Facal	Marois	
Bertrand	Filion	Ménard	
(<i>Charlevoix</i>)	Gagnon	Morin	
Bertrand	Gaulin	(<i>Dubuc</i>)	
(<i>Portneuf</i>)	Gendron	Paquin	
Blais	Harel	Paré	
Boisclair	Jolivet	Payne	
Boucher	Julien	Pelletier	
Brassard	Jutras	Perreault	
Brien	Lachance	Rioux	

CONTRE - 32

Beaudet	Bordeleau	Delisle	Gagnon-Tremblay
Bélanger	Bourbeau	Dionne	Gautrin
(<i>Mégantic-Compton</i>)	Chagnon	Dumont	Gauvin
Bergman	Copeman	Farrah	Gobé
Bissonnet	Cusano	Fournier	Johnson

7 juin 1996

Kelley
Loiselle
Maciocia
Marsan

Mulcair
Ouimet
Paradis
Parent

Poulin
Sirros
Thérien
Vallières

Williams

ABSTENTION - 0